



**ASSOCIATION
DES CENTRES
CHORÉGRAPHIQUES
NATIONAUX**

À Pantin, le 26 juin 2024

DÉCLARATION DE L'A-CDCN ET DE L'ACCN

Nous, Centres de développement chorégraphique nationaux (CDCN) et Centres chorégraphiques nationaux (CCN), œuvrons au quotidien sur l'ensemble des territoires ruraux, urbains, périurbains et ultramarins avec les artistes, au plus proche des populations.

Plaçant au cœur de notre engagement le service public de l'art et de la culture, nous soutenons sans relâche toutes les libertés d'expression et de création.

Notre engagement pour l'art de la danse, attaché à promouvoir la pluralité et à défendre les diversités, s'appuie sur des valeurs fondamentales qui sont aujourd'hui menacées.

Par le vote, dès ce dimanche 30 juin, nous appelons à opposer aux idées d'extrême droite la résistance la plus ferme.

**Association des Centres de développement chorégraphiques nationaux
Association des Centres chorégraphiques nationaux**

Contacts :

Thomas Da Silva Antunes / contact@a-cdcn.fr / thomas.dasilva@accn.fr